



15ème législature

Question N° : 29898	De Mme Danielle Brulebois (La République en Marche - Jura)	Question écrite
Ministère interrogé > Économie et finances		Ministère attributaire > Économie, finances, souveraineté industrielle et numérique
Rubrique >tourisme et loisirs	Tête d'analyse >Situation des forains pendant la crise sanitaire	Analyse > Situation des forains pendant la crise sanitaire.
Question publiée au JO le : 26/05/2020 Date de changement d'attribution : 21/05/2022 Question retirée le : 21/06/2022 (fin de mandat)		

Texte de la question

Mme Danielle Brulebois attire l'attention de M. le ministre de l'économie et des finances sur la situation des forains. Comme tous les travailleurs, ils ont souffert pendant la période de confinement du fait de l'arrêt de leur activité. Mais contrairement à de nombreuses personnes qui, en date du 11 mai 2020, ont pu rouvrir leur commerce ou reprendre le travail, les forains ne peuvent pas reprendre leur activité du fait de l'interdiction des rassemblements de plus de 5 000 personnes et donc des festivals jusqu'en septembre 2020. Les forains ont visiblement besoin d'un soutien supplémentaire, en plus du fonds de solidarité, qui ne peut plus leur permettre de subvenir à leurs besoins, que ce soit pour payer leurs assurances ou leur matériel. Elle lui demande ainsi quelles actions le Gouvernement, et en particulier son ministère, compte prendre pour soutenir les forains.